

# CSE Malakoff

du 9 juillet 2020

**Étaient présent-e-s, côté direction :** Frédéric Ayangma, Catherine Sailles, Dominique Pantostier, Muriel Blanchard, Rémi Festa, Alain Rodaix

**Vos élu-e-s :** Emilie Monduc, Olga Amouzou Ablavi, Sébastien Patient, Alain Rosalie, Georges Badia

**Représentante syndicale :** Diane Koné

Cette réunion se tient au lendemain des déclarations ambiguës de la nouvelle Ministre de la Culture, Mme Roselyne Bachelot concernant l'avenir des chaînes France 4 et France Ô.

## 1• Adoption des procès-verbaux des réunions des 4 et 18 juin 2020

Procès-verbaux adoptés à l'unanimité des présents

## 2• Plan de charge juillet août et à partir de septembre

### TV

L'activité **en juillet et en août** sera réduite mais légèrement supérieure aux autres années :

- ▶ Côté Info. Le JT France 3 est maintenu tout l'été. Les sujets pour le réseau, le JTI ainsi que les modules franceinfo:

continuent. En cas de fermeture de France Ô, le JTI serait arrêté.

- ▶ En ce qui concerne la post-prod. L'activité sera en baisse et une coupure de l'activité en août aura lieu.

En **septembre**. Si France Ô s'arrête le 9 août, il n'y aura plus de JTI sur la chaîne. Mais le JT France 3, les modules franceinfo: et une activité en post-prod se poursuivront.

La direction travaille, dans l'hypothèse de la fermeture de France Ô, sur la mise en place d'une émission littéraire. Un projet est déposé. Et s'il est validé sur le plan éditorial par les 1ère, cette émission serait pour partie fabriquée à Malakoff.

La post-prod. L'activité va continuer mais on se dirige plus vers une activité d'éta-lonnage et de mixage prod. « Archipels » et « Dieu m'est témoin » vont continuer et le montage des documentaires sera toujours réalisé par des monteurs volontaires.

LTOM change de formule. C'est une émission qui sera dorénavant post-prod-uite. Le D'un côté on aura le tournage en plateau des chroniqueurs et de l'autre, une partie émission de cuisine. Ces tournages occuperont la régie de prod. 2 jours par semaine. La post-production sera assurée par Eden.

Une émission littéraire hebdomadaire dans la continuité de « Page 19 » est en cours de réflexion.

Une émission mensuelle d'Info, de débat est en cours de mise en place.

L'émission « Investigations » est arrêtée. Tandis que pour l'émission « Histoire d'Outre-mer », la discussion est en cours avec France 5 pour une diffusion sur cette chaîne.

Suite à la présentation de ce point, les élus votent à l'unanimité des présents la résolution suivante :

- - - -

### ***Il est temps de lever l'hypothèque qui pèse sur France Ô***

*France Ô et France 4 diffuseront-elles leurs programmes sur la TNT le lundi 10 août ?*

*A un mois de la date d'arrêt des deux chaînes publiques telle qu'elle a été annoncée en début d'année, les salariés concernés ne savent toujours pas si la mise en œuvre de cette décision gouvernementale débattue depuis deux ans sera maintenue, repoussée ou abandonnée.*

## Radio

**Rentrée en Septembre :** Un bilan a été fait avec les stations sur les productions, réalisées par Malakoff, conservées ou pas. Les chroniques « Santé 1ère » et l'« Horoscope » qui étaient des programmes achetés ne seront pas renouvelés.

Les chroniques produites en interne « Sexolano » et « Le bonheur est en nous » ne plaisant pas aux stations seront donc arrêtées. En revanche, sont maintenues les chroniques « Planète Outre-mer », « Tendances conso », « L'oreille est hardie », « Matin 1ère » et « Plein soleil ».

Un projet d'émission musicale encadré par J-M Thibaudier et dans laquelle H. Famaro interviendrait en tant qu'expert et tête chercheuse de nouveaux talents musicaux.

L'activité de la rédaction est conservée : JT, émissions hebdomadaires et autres revues de presse

La rédaction a aussi des projets de magazine avec Tessa Grauman ou encore Thierry Belmont/ Serge Massau (Ultramarins)

L'émission hebdomadaire « Club Sport » animé par J-M. Thibaudier serait décliné en produit vidéo pour le Portail, genre « les grandes gueules du sport ».

La direction est toujours en attente de réponse suite à la demande de préemption pour la fréquence DAB+.

Les membres du CSE de l'établissement France télévisions de Malakoff, siège de France Ô, attendent des nouveaux responsables gouvernementaux en charge de ce dossier qu'ils mettent un terme à ces incertitudes.

La crise sanitaire a remis en cause bon nombre de dogmes. Parmi eux, l'idée selon laquelle il y aurait en France trop de chaînes publiques. C'est dans cet esprit que le précédent gouvernement a demandé en avril à la direction de France télévisions de lui proposer un projet pour le maintien de France 4 et France Ô.

De nouveaux responsables politiques se sont installés lundi à Matignon, Bercy, rue de Valois et rue d'Outremer, sièges des ministères concernés au premier chef par ce sujet.

Au moment où le secteur de la culture et de l'information sort partiellement du confinement, il revient au nouveau gouvernement d'adresser un signal positif aux salarié.e.s de l'audiovisuel public et notamment à celles et ceux qui travaillent au service des Outre-mer.

La « visibilité des Outre-mer » souhaitée par le gouvernement ne saurait commencer par la fermeture de la chaîne dédiée aux Outre-mer sur la TNT hexagonale. Visibilité sur l'ensemble des radios et chaînes publiques, exposition dans l'hexagone via France Ô de la production TV du réseau des 1ères, portail numérique des Outre-mer, radio numérique ; ces outils se complètent et aucun n'est superflu.

Malakoff Jeudi 9 Juillet 2020

La résolution a été adoptée à l'unanimité  
Les organisations syndicales CFDT, CGC, CGT et FO s'associent

- - - -

### 3• Point sur l'offre d'information, rentrée de septembre

Le directeur de l'information tient à rappeler que l'activité principale de la rédaction de Malakoff est de répondre en priorité aux demandes des stations. Et aussi de leur faire des propositions.

Une aide vers les établissements en Outre-mer qui auraient des difficultés de planification, serait assurée par Malakoff qui enverra des renforts en Guyane, dès cet été en Guadeloupe et aussi en Nouvelle-Calédonie, début octobre, à l'occasion du 2<sup>ème</sup> référendum.

► En ce qui concerne **la Visibilité** :

• LTOM :

La rédaction fabriquera 4 modules hebdomadaires de portraits d'ultramarins vivants dans l'Hexagone ou en lien avec les lieux où ils vivent ou travaillent.

Par rapport à la dernière saison, il n'y a plus de série dans une même ville.

• Le Journal des Outre-mer

Un JT d'une durée de 6'00 sur France 3, réalisé 5 jours sur 7 toute l'année. Pas de nouveauté puisque la rentrée est prévue en Janvier. La direction, à cette occasion, proposera à la chaîne une durée rallongée à 10-12 mn et une augmentation de diffusion, 7j/7, de cette édition.

• franceinfo:

Fabrication de modules Outre-mer Express : 3 fois par jour.

Un module rétro de la semaine sur 6'00 en diffusion le Week-end. Un produit rallongé lors du confinement et qui conserve sa durée en Septembre.

Retour du Décryptage en plateau chaque vendredi.

Une rencontre avec le nouveau directeur de franceinfo, Laurent Guimier, est prévue le 15 juillet afin de préparer la rentrée de septembre.

- Semaine des Outre-mer.

La programmation de cet événement est prévue en novembre. A cette occasion, des sujets et des plateaux décryptage dans les journaux du national seront assurés par la rédaction et le réseau.

#### ► Sur France Ô :

L'information continue avec Info soir en JTI quotidien 7/7 sur 10'00 à 12 minutes. Cet été on reste sur 12 minutes.

E. Deshayes avec V. Polomat travaillent sur une émission hebdomadaire de débat. Ce programme serait un décryptage sur une thématique géopolitique/éco, avec un regard ultramarin et l'intervention d'experts « péyi ».

La question se pose sur la date de lancement de cette émission, septembre ou octobre.

D'ores et déjà, la direction a validé une émission spéciale avec le nouveau ministre des Outre-mer, en septembre, avec la participation de tout le réseau. Cette émission sera diffusée sur France Ô, sur les antennes 1ère et franceinfo:

## 4• Information sur l'organisation et la fabrication des bandes annonces

L'intérim de la Direction artistique a été confié à S. Michel dont le détachement s'arrête en septembre. Confinée en

## Radio :

Le service aux stations ne change pas.

La rédaction radio continuera ses Chroniques pour France Info le week-end.

Des Revues de presse le matin pour les stations, en direct ou enregistrées.

Les journaux sont maintenus pour RFI caraïbes et Océan Indien du lundi au vendredi et RFI Nuit.

Pour la Web Radio, un journal fait en direct ou enregistré à 11 heures.

Le module rétro de la semaine et la Chronique environnement (Planète Outre-mer) continuent.

Une nouvelle émission mensuelle de 52'00 « Les Ultra marins » est proposée par la rédaction pour le Portail, et aussi aux 1ère. Le numéro 0 a été diffusé le 6. Pour le moment seule la Martinique s'est dite intéressée.

## Numérique :

Les activités sont, entre autres :

- le live Text 7/7
- la couverture actu sur le site <https://la1ere.francetvinfo.fr/>
- la réalisation de grands dossiers pour le site.

Côté recrutement/emplois, en fonction de l'activité de la rédaction, des postes ciblés seront pourvus. La direction de l'information travaille sur la mise en place d'une organisation afin de répondre au mieux aux attentes des stations.

Guyane, elle sera de retour à Malakoff mi-juillet.

Depuis plusieurs années (plus de 10 ans), l'habillage et le mixage des bandes-annonces 1ère sont réalisés par le prestataire extérieur Transatlantique. Initialement, ces activités étaient prises en charge par Malakoff ; elles ont été externalisées pour - ce qui devait être - une période temporaire car le site n'était pas équipé pour pouvoir assurer les bandes-annonces FÔ et les bandes-annonces 1ère...

Depuis des années, la ré-internalisation de ces activités est demandée. Ce besoin

est d'autant plus légitime que les compétences existent en interne et que l'activité sur le site se réduit et que la chaîne France Ô est sur le point de s'arrêter.

Or, le contrat avec le prestataire extérieur a été renouvelé et court jusqu'à mi-juin 2021. La CGT a donc demandé de dénoncer le contrat dès à présent ; un préavis de 5 mois devant être respecté. La direction s'est engagée à étudier la question dès le retour de S. Michel.

Au CSE de septembre, la direction fera un point sur la question, sauf si un CSE extraordinaire a lieu.

## 5• Bilan de l'emploi au 31 mars 2020

Au 31 mars 2020, le site de Malakoff compte un effectif de 292 permanents (présents en personne physique) dont 11 à temps partiel. **L'effectif permanent est composé de 35,3% de femmes !!! Malakoff reste donc parmi les plus mauvais élèves de FTV dans le rééquilibrage, voire le développement de la mixité de ses effectifs.**

Le niveau de l'emploi global en équivalent temps plein est de 310 ETP soit 282,2 Permanent et 27,8 ETP Non Permanent. Ce niveau est en baisse de moins 31,5 ETP moyen par rapport à la situation du 31 mars 2019. Cela traduirait la poursuite des efforts de gestion des effectifs. A quelle hauteur ? Ni la DRH ni la direction n'est capable de répondre. Les effectifs permanents représentent 91,0% des effectifs globaux alors que la part des effectifs non permanents représente 9,0%.

Au total, les effectifs évoluent de -14,9 ETP pour les PTA et de - 16,6 ETP pour les journalistes. Il y a eu 21 départs et 0 arrivée.

S'agissant des journalistes, 18 départs sont à noter (parmi eux, il y a des Conseiller de programme, des journalistes TV et Radio). Sur les postes vacants, une consultation est actuellement en cours sur un poste de Responsable d'édition et prochainement 3 postes seront ouverts toujours pour la rédaction, soit un poste de rédacteur/trice compétence complémentaire JRI, un poste de présentateur/trice et un poste de journaliste radio/web. 2 autres postes seront plus tard mis en consultation.

Pour la RH, aucun poste de PTA est mis en consultation ; « Avec l'incertitude France Ô, la direction préfère garder les postes afin de les proposer aux collaborateurs en perte d'activité ».

## 6• Information sur la RCC

Sur 2020, il y a eu 2 demandes de départ dans le cadre de la RCC, ces 2 départs

seront effectifs. 1 départ à la retraite et 1 projet reconversion professionnelle ; Il

s'agit de 2 femmes PTA. Un autre collaborateur sortira des effectifs fin août.

En projection fin 2022, 39 personnes partiront dans le cadre de la RCC

Des collaborateurs sont candidats pour des départs en 2021 et 2022.

## 7• Consultation sur l'annexe Covid-19 du document unique

Vous pouvez lire le texte adopté [ici](#).

Le vote se décompose comme suit :

POUR : 6

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

## 8• Information / Consultation sur la note relative au port du masque annexée au règlement intérieur

La note qui sera annexée au règlement intérieur est consultable [ici](#).

Le vote a recueilli 7 voix POUR et 3 ABSTENTION

## 9• Information du CSE sur l'accord du 25 mai 2020, fonds de soutien aux collaborateurs non permanents, pour le périmètre de Malakoff

Audiens est maintenant en charge du dossier. 16 salariés non-permanents sont éligibles selon la direction. Ils ont donc reçu l'information par Audiens.

Sur les 16 collaborateurs :

- 2 journalistes
- 4 cachetiers (collaborateurs littéraires qui relèvent de la production et sont donc affectés au Siège)
- 10 PTA

Si certains des non permanents ont été recensés par le pilotage social sur les critères du nombre de jours travaillés, ils ne sont pas systématiquement éligibles. Le calcul se fait sur les 6 ou 12 derniers mois selon les cas.

# 10• Compte-rendu de la réunion CSSCT du 29 juin 2020

Le compte-rendu est à lire [ici](#).

## 11• Réclamations individuelles et collectives

Les éléments de réponse sont écrits [en bleu](#)

1• Le 10 juillet sera le clap de fin de l'état d'urgence sanitaire. Qu'en sera-t-il des salariés en télétravail ? Doivent-ils revenir sur le site ? Doivent-ils se déclarer désireux de poursuivre leur activité en télétravail pour ceux qui le souhaitent ?

[Les collaborateurs doivent se rapprocher de leur manager. Le manager a aussi le droit de demander au salarié de revenir sur site](#)

2• Il y a quelques jours, France Télévisions était victime d'une cyberattaque. Les liaisons entre différents services et lieux étaient coupés pour des raisons de sécurité. Tout est-il revenu dans l'ordre ? Les salariés en télétravail sont-ils tous en capacité de pouvoir travailler chez eux ou doivent-ils venir sur le site ?

[A ce jour il reste une application dont on n'a pas encore trouvé le contournement. Il y a aussi une restriction sur un accès qui doit être réglé très vite. La direction de Malakoff tient à un « reporting » sur les collaborateurs qui travaillent, qui sont en arrêt maladie, en jour non travaillé payé... Concernant le message envoyé par un manager à certains collaborateurs à propos de leur travail \(de préciser ce qu'ils ont fait en leur absence sur site\), la RH se désolidarise de cette façon de procéder. Elle estime que c'est une maladresse du manager.](#)

3• Pour un salarié travaillant de nuit, son compte professionnel prévention est crédité de 4 points si ce dernier effectue au moins 50 nuits lors d'une année civile. Depuis quelle année existe le compte professionnel prévention ?

[Le compte existe depuis 2015](#)

4• Un salarié formé en novembre 2019 et qui pratique depuis la fonction de média manager n'a toujours pas été payé. Il a eu des échanges courant février avec la RH qui lui avait assuré que cela était réglé. Mais depuis malgré plusieurs relances, rien n'arrive.

Quand aura lieu cette régularisation ? La direction peut-elle confirmer qu'il y aura bien une rétroactivité ?

[Oui le collaborateur est en lien avec la RH, afin de régler le problème. Une erreur s'est produite et il y aura bien une rétroactivité](#)

5• Pourquoi sur une même journée de fabrication en régie 1, les techniciens ne sont pas programmés sur la même durée ? En effet certains sont planifiés en 10H >> 17H et d'autres en 9H >> 19H.

[La collaboratrice est à temps partiel. Ses horaires sont inscrits dans son contrat de travail. Elle dispose d'un contrat à jour fixe et à horaire fixe.](#)

6• Suite à la panne de courant électrique générale du 07 juillet dernier aux alentours de 9h du matin, les gardiens ont été dans l'incapacité de déverrouiller et ouvrir manuellement la porte du garage.

-Pourquoi ?

-Cette porte est-elle bien amovible manuellement ?

Pas de réponse des services généraux. Mais cela interpelle

-Qu'en a-t-il été de la mise en route du groupe électrogène ?

Mise en route 10 secondes après la coupure

Il semble que le nodal n'ait pas été impacté par cette coupure électrique.

Non pas de problème à la régie

-Quid de la fabrication, des régies et des salles de montage ?

-Qu'en est-il du plein de carburant du groupe électrogène ? quand est-il effectué ?

Contrôlé hier

-Quelle est l'échéance de la vérification du plein en carburant ?

-Avec ce plein, combien de temps le groupe électrogène peut-il tenir en cas de coupure longue et avec quelle capacité de fourniture électrique, en puissance comme en moyens techniques ?

Pas de réponse

Selon la décision gouvernementale du maintien ou de l'arrêt de France Ô, la prochaine réunion du CSE se tiendrait soit cet été soit à la rentrée de septembre.

Le 15 juillet 2020



## Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Etat personnalisé

### Synthèse des évaluations au 30/05/2020 établie sur France Télévisions - COVID/Malakoff et ses dépendances

Métier : --- Tous les Métiers

Activité : --- Toutes les Activités

RISQUE (danger) : --- Tous RISQUES (dangers) ---

Risque : --- Tous RISQUES (dangers) ---

Pour les Actions en retard, à commencer, en cours, à valider, futures

Unité de travail: Diffusion Priorité: 1 Métier: z Activités communes à tous les métiers

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
Épidémie de Coronavirus Covid-19 Activités sur site nécessaires à la continuité d'activité: => Fabrication des JT en régie => Montage Mixage	07 - RISQUES LIES AUX AGENTS BIOLOGIQUES (bactérie, virus, parasite, restaurat )	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications FTV, consignes et sensibilisation des personnels</li> <li>- Plan de Continuité d'Activité (PCA) avec limitation au strict minimum du nombre de collaborateurs sur site</li> <li>- Mutualisation des journaux entre antennes</li> <li>- Référentiel documentaire Covid-19 disponible sur Mon espace : fiches pratiques, guide collaborateur, FAQ</li> <li>- Application des règles de distanciation (1m minimum) et des gestes barrière + Mise en place de parois de séparation entre les postes de travail</li> <li>- Port de masque obligatoire</li> <li>- Mise à disposition généralisée de gel hydro-alcoolique</li> <li>- Lingettes désinfectantes à disposition des personnels pour nettoyage obligatoire des matériels partagés en début et fin de vacation</li> <li>- Affichage renforcé des consignes</li> <li>- Arrêt de l'activité des maquilleurs. Utilisation de trousse personnelle pour auto maquillage</li> </ul>	
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Travail sur site dans le cadre de la continuité d'activité pouvant générer de l'angoisse liée au risque de contamination	15 - RISQUES PSYCHOSOCIAUX (contenu, organisat , relat , environnement & contexte)	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	<p>Communications générales FTV</p> <p>Renforcement des dispositifs d'accompagnement : lignes d'écoute psychologue du travail + assistants sociaux</p>	

Unité de travail: Fabrication Priorité: 1 Métier: z Activités communes à tous les métiers

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
-----------------------	--------	---------	------------	----------	----------------	--------------------------------	--

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
Épidémie de Coronavirus Covid-19 Activités sur site nécessaires à la continuité d'activité: => Fabrication des JT en régie => Montage Mixage	07 - RISQUES LIÉS AUX AGENTS BIOLOGIQUES (bactérie, virus, parasite, restaurat )	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications FTV, consignes et sensibilisation des personnels</li> <li>- Plan de Continuité d'Activité (PCA) avec limitation au strict minimum du nombre de collaborateurs sur site</li> <li>- Mutualisation des journaux entre antennes</li> <li>- Référentiel documentaire Covid-19 disponible sur Mon espace : fiches pratiques, guide collaborateur, FAQ</li> <li>- Application des règles de distanciation (1m minimum) et des gestes barrière + Mise en place de parois de séparation entre les postes de travail</li> <li>- Port de masque obligatoire</li> <li>- Mise à disposition généralisée de gel hydro-alcoolique</li> <li>- Lingettes désinfectantes à disposition des personnels pour nettoyage obligatoire des matériels partagés en début et fin de vacation</li> <li>- Affichage renforcé des consignes</li> <li>- Arrêt de l'activité des maquilleurs. Utilisation de trousse personnelle pour auto maquillage</li> </ul>	
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Travail sur site dans le cadre de la continuité d'activité pouvant générer de l'anxiété liée au risque de contamination	15 - RISQUES PSYCHOSOCIAUX (contenu, organisat , relat , environnement & contexte)	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications générales FTV</li> <li>- Renforcement des dispositifs d'accompagnement : lignes d'écoute psychologue du travail + assistants sociaux</li> </ul>	

Unité de travail: Maintenance production, informatique et risques Bâtiment Priorité: 1 Métier: z Activités communes à tous les métiers

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Possibilité de cas suspects sur un site	07 - RISQUES LIÉS AUX AGENTS BIOLOGIQUES (bactérie, virus, parasite, restaurat )	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications FTV, consignes et sensibilisation des personnels</li> <li>- Référentiel documentaire Covid-19 disponible sur Mon espace : fiches pratiques, guide collaborateur, FAQ dont Fiche pratique nettoyage d'urgence...</li> <li>- Application des règles de distanciation (1m minimum) et des gestes barrière</li> <li>- Port de masque obligatoire</li> <li>- Mise à disposition généralisée de gel hydro-alcoolique</li> <li>- Lingette désinfectantes pour nettoyage obligatoire des matériels partagés en début et fin de vacation</li> <li>- Affichage renforcé des consignes</li> <li>- Prise de température à l'entrée du site</li> <li>- Gestion des prestataires extérieurs : limitation des interventions au minimum obligatoire et demande PCA prestataires</li> <li>- Local de Protection Individuelle (LPI)</li> </ul>	

Unité de travail: Rédaction radio/TV/Web Priorité: 1 Métier: z Activités communes à tous les métiers

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Reportages en extérieur	07 - RISQUES LIES AUX AGENTS BIOLOGIQUES (bactérie, virus, parasite, restaurat )	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	Communications FTV, consignes et sensibilisation des personnels Plan de Continuité d'Activité (PCA) : réduction du nombre d'équipe de reportage Mutualisation des journaux entre antenne Application des consignes: fiche pratique reportage disponible dans Référentiel documentaire Covid-19 sur Mon espace,... Rappel régulier des consignes par les managers	
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Travail sur site dans le cadre de la continuité d'activité pouvant générer de l'angoisse liée au risque de contamination	15 - RISQUES PSYCHOSOCIAUX (contenu, organisat , relat , environnement & contexte)	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	Communications générales FTV Renforcement des dispositifs d'accompagnement : lignes d'écoute psychologue du travail + assistants sociaux	

Unité de travail: Services Support Priorité: 1 Métier: z Activités communes à tous les métiers

Modalité d'exposition	Risque	Gravité	Exposition	Maîtrise	Niv. de risque	Moyens de prévention existants	Moyens proposés par le groupe de travail
Epidémie de Coronavirus Covid-19 Travail à domicile pouvant générer, en période de confinement : isolement, anxiété, démotivation, sédentarité, .... Risque autour de la charge de travail (surcharge ou sous charge) et de la reprise d'activité. Personnels en absence autorisée rémunérée et sans activité : perte de repère, sentiment d'inutilité sociale	15 - RISQUES PSYCHOSOCIAUX (contenu, organisat , relat , environnement & contexte)	5	IF : 5 PS : 3 EE : 1.2	MH : 0.9 MO : 0.8 MT : 0.8	20	- Communications FTV, sensibilisation des personnels. Fiches « travail à distance en période de confinement » disponible sur le site Mon espace Covid-19 : mon poste de travail, je garde le contact, hygiène et sédentarité, zen et serein, mes outils mes usages, ...  - Préconisation aux managers de maintenir les liens réguliers avec l'équipe par le biais de réunions formelles et informelles, Régulation managériale et régulation de l'activité. Renforcement des dispositifs d'accompagnement : lignes d'écoute psychologue du travail, assistants sociaux, ... Communication de conseils sur le management à distance (lettre et sphère managériale, ...).  - Support informatique accru pour la mise en place des outils informatiques sur le VPN.	

## Note relative au port du masque à France Télévisions

Paris le 22/06/2020

Afin de préserver la santé et la sécurité des salariés, un certain nombre de mesures sont mises en place au sein France télévisions, en cette période de crise sanitaire, dans le cadre de la continuité d'activité et de la reprise d'activité.

A ce titre, Il est rappelé à chacun, l'importance de respecter scrupuleusement les mesures barrières et les règles de distanciation physique, ainsi que toutes les mesures d'hygiène et de sécurité mises en place progressivement par France Télévisions depuis le début du mois de mars 2020.

**Parmi celles-ci, la mesure principale est le port du masque qui est obligatoire au sein de France télévisions, sur l'ensemble des sites, ainsi que lors de toutes les missions.**

Toute personne accédant et circulant au sein des emprises de FTV doit porter obligatoirement un masque, afin de se protéger elle-même et de protéger les autres.

Elle doit le porter en permanence dans les locaux sauf quand elle est seule dans un bureau individuel.

Cette obligation est également valable dans tous les véhicules de l'entreprise y compris les cars régies.

Il est rappelé que le non-respect de cette mesure peut être sanctionné.

Ces mesures préventives s'appliquent depuis le début de la crise et doivent-nous permettre, autant que faire se peut de limiter la propagation du COVID-19. Elles pourront être mises en œuvre ultérieurement, à l'occasion d'autres menaces ou d'épidémies, sur décision de FTV afin de limiter les risques de propagation.

Pour faciliter la bonne compréhension de cette obligation ses modalités de mise en œuvre par tous les collaborateurs ainsi que les conditions d'utilisation et de mise à disposition des masques sont précisées dans les documents, ci-après-mentionnés, annexés à la présente note :

- **Une fiche d'information Covid**  
Cette fiche indique les différents types de masque existant, leurs conditions d'utilisation en intérieur et en extérieur et précise les cas particuliers.
- **Une note d'utilisation des masques en tissu distribués à FTV**  
Cette note explique ce qu'il faut faire avant de les mettre, comment les mettre, les enlever, les changer et comment entretenir ces masques.

- **Un tableau de suivi d'utilisation des masques en tissus**  
Ce tableau permet à chaque collaborateur de suivre et de gérer le décompte d'utilisation des masques.
- **Un kit de retour sur site**  
Ce kit précise les précautions à prendre en matière de respects des consignes sanitaires lors du retour sur site

## Compte-rendu de la réunion CSSCT de FTV Malakoff 29 juin 2020

Étaient présents côté direction : F. Ayangma, M. Blanchard, D. Pantostier, S. Le Bris  
Médecine du travail : Dr E. Mageau

### **Point sur les mesures sanitaires et la prévention des risques**

#### Situation au niveau du Pôle Outre-mer :

En **Guyane**, où la situation sanitaire demeure compliquée, la station enregistre un cas de Covid, en conséquence 3 autres collaborateurs ont été placés en quatorzaine. Les mesures de sécurité sanitaire mises en place depuis mars perdureront encore pour les 2 ou 3 mois à venir. Des renforts en encadrement vont venir de Malakoff, et des CDD journalistes pourraient également venir de La Réunion ou de l'Hexagone, la circulation étant plus aisée venant de Paris que des Antilles voisines. Les précautions de sécurité sanitaire pour ces personnels (quatorzaine contrainte) seront appliquées.

L'état d'urgence dans ce département a été prolongée jusqu'au 30 octobre inclus, tout comme à Mayotte.

A **Mayotte**, on observe une décrue du nombre de cas

A **Malakoff**, la situation médicale est bonne. Le retour partiel des collaborateurs se poursuit. La fréquentation quotidienne du site varie de 60 à 70 personnes.

A partir de la mi-juillet, les règles officielles pour les entreprises seront assouplies. En conséquence, les personnels qui travaillent habituellement sur le site (à part ceux qui seront en congés) reviendront travailler à Malakoff. Le retour à plein des effectifs se fera fin août-début septembre.

Des aménagements ont été mis en place à l'accueil, au restaurant d'entreprise. Les espaces partagés sont équipés de cloisonnettes de séparation qui peuvent être déployées rapidement et facilement ré-agencées.

Depuis lundi 29 juin, le port du masque en tissu distribué aux collaborateurs par l'entreprise continue d'être obligatoire pour tous les collaborateurs.

L'usage des masques chirurgicaux est réservé :

- Sur le site, aux seuls personnels de régie de Diffusion
- Hors du site, pour les équipes de reportage et les opérations extérieures.
- Aux personnels « vulnérables »

Les masques sont dorénavant délivrés par les chefs de service.

Médecine du travail : La présence de la médecine du travail dans l'établissement sera augmentée à **3 jours par semaine** :

Le Dr Mageau assurera 2 demi-journées, le mardi matin et le jeudi après-midi

Nathalie de Belleville sera présente le mardi toute la journée et le mercredi matin.

Même si cela peut paraître insuffisant, les ressources en la matière étant partagées avec le Siège, et les emplois du temps des uns et des autres n'étant pas élastiques, il est raisonnablement difficile d'obtenir plus. Ce qui a impacté la présence a minima de la médecine du travail jusqu'à aujourd'hui sur le site de Malakoff, c'est que les services

interprofessionnels des régions étaient fermés. C'est donc la médecine du travail qui a pris aussi en charge tout le Réseau France 3.

#### Télétravail :

Muriel Blanchard a rappelé les règles du télétravail, actuellement en vigueur dans l'entreprise (Accord QVT, page 20 à 22) : La demande se fait en accord avec le manager sur 1 ou 2 jours hebdomadaires de télétravail et donne lieu, le cas échéant à un avenant au contrat de travail. Le salarié en télétravail doit en outre fournir une attestation d'assurance habitation à l'employeur.

La direction informe qu'un manager, après concertation avec les collaborateurs de son service, a demandé à ce que son équipe puisse fonctionner sur la base d'un jour télé-travaillé par semaine.

La tendance dans l'entreprise est à l'augmentation des demandes de télétravail, la Présidente a indiqué dans son tchat que le télétravail à temps plein (5j/semaine) n'est pas envisageable.

#### **Travaux en cours et en perspective**

- Depuis plusieurs mois, le site n'a plus accès aux fontaines à eau car défectueuses. L'intervention du prestataire prévu semaine 26 pour maintenance, n'a pas eu lieu. Le site est toujours en attente de la remise en état de ces équipements qui seront changés en septembre
- Changement des portes d'escaliers sous quinzaine
- Mise en peinture des cloisons sèches des circulations courant août
- Changement portes JRI et cuisines dernier trimestre
- Changement des caméras de l'entrée fin 2020
- Plafond et luminaires des régies radio dernier trimestre
- Finition plafonds et luminaires dans les circulations sont en cours
- Remise en état des cloisons du 3ème étage courant juillet
- Remise en état de la zone livraisons en septembre
- Rénovation des ascenseurs juillet-août
- Pose résine sur les rampes parking en août-septembre

La reprise des réunions CSSCT se fera en septembre dans la configuration habituelle, en présentiel. Un bilan sur la période écoulée sera réalisé.